



École de la Maisonnée
1500, boul. du Mi-Vallon
Sherbrooke Qc J1N 3Y5
Téléphone : (819) 822-5686
Télécopieur : (819) 822-5503

Rapport du Conseil d'établissement pour l'année 2019-2020

Bonjour chers parents des élèves de l'école primaire La Maisonnée,

Un conseil d'établissement a différentes fonctions dans une école. Voici donc une présentation de nos réalisations selon ces différentes fonctions :

- **Aspects généraux**

- *Structure administrative et outils organisationnels*

- Nous avons, pour l'essentiel, reconduit les règles de régie interne;
- Nous avons, pour l'essentiel, reconduit les règles de fonctionnement du service de garde;
- Projet éducatif; Nous avons été informés qu'un plan d'action annuel avait été mis en place par l'équipe école afin de mettre en place le plan d'action(moyens) en lien avec les indicateurs et les cibles;
- Nous avons eu des discussions à propos du projet de loi 40 sur le processus de changement de la commission scolaire vers le centre de services scolaire de la région de Sherbrooke.

- *Mesures d'encadrement*

- Le code de vie a été approuvé par les membres du conseil d'établissement;

- *Fournitures scolaires*

- Le conseil c'est assuré que les listes de fournitures scolaires respectent les consignes du MEES;
- Nous avons approuvé l'achat d'un deuxième cahier d'exercices par niveau selon les demandes de la majorité des enseignants en considérant une diminution du coût relié au cahier maison (18,00\$ présentement). Nous avons demandé un effort de la part de la direction afin que le total des frais chargé aux parents ne dépasse pas 50\$. À noter que la direction devra respecter les règles en lien avec les frais chargés aux parents.

- **Aspects particuliers – Services éducatifs**

- *Inscription des élèves*

- La population de notre école demeure très élevée. Il n'est pas prévu que le nombre d'élève diminue de façon marquée d'ici les prochaines années et plusieurs avenues sont étudiées afin de voir comment la clientèle du quartier sera desservie.

- *Règles d'organisation*

- Nous avons approuvé tout au long de l'année les sorties de classes demandant des modifications à l'horaire habituel ou demandant des frais aux parents.

- *Cheminement scolaire et évaluation*
 - Nous avons reconduit les critères pour les élèves voulant faire partie de la classe d'anglais intensif. Une analyse de la part de l'équipe école a été fait afin de proposer au plus grand nombre d'élève cette option.
- **Aspects particuliers – Services extrascolaires**
 - Quelques modifications à la tarification du service de garde devaient avoir lieu afin de maintenir l'équilibre budgétaire de notre service de garde;
 - La tarification pour les enfants de fréquentation régulière sera de 5,00\$ en AM et 8,50 \$ en PM.
 - La tarification pour les enfants de fréquentation sporadique sera de 5,25\$ en AM.
 - De plus nous avons approuvé certaine modification au calendrier régulier;
 - Le SDG sera fermé durant la semaine de relâche.
 - La journée d'ouverture du SDG sera retardée d'une journée soit le 25 août afin de réaliser une journée de maillage entre l'équipe du SDG et l'équipe école.
 - Le CÉ a offert une formation aux parents, du psychoéducateur M. Germain Duclos, sur la motivation scolaire, qui fut grandement appréciée.
- **Aspects particuliers – Ressources matérielles et financières**
 - *Budget*
 - Le CÉ a procédé à l'adoption du budget école et des mesures dédiées le 9 décembre 2019;
 - Un suivi du budget a été présenté dans la plupart des réunions du conseil d'établissement. Un suivi rigoureux des membres a permis de bien comprendre l'évolution de celui-ci. Je tiens à remercier l'ensemble du personnel de l'école qui a continué les efforts afin d'obtenir la meilleure efficience possible avec nos ressources!
 - *Contributions financières*
 - Nous avons décidé de ne pas demander de contribution financière supplémentaire autre que celles ayant déjà cours dans les dernières années.

Pour terminer, cette année fut une année exceptionnelle considérant les évènements que nous connaissons tous. Je tiens à souligner la participation des membres parents et du personnel de l'école au conseil d'établissement. Merci donc à Amélie Boulay, Catherine Léger, Christian Petit, Stéphanie Drapeau, Christine Lessard, Marie-Josée Riel, Mathieu Brodeur, Liza Koyess, Gabriella Ghinet et Jean-François Bilodeau. Un dernier merci à Mathieu Papillion et Aude Barrois qui on agit à titre de membre parents substitut à quelques reprises.

J'en profite pour remercier M. Michel Lessard, directeur, pour son dévouement et son implication auprès de nos jeunes et de notre communauté.

Je vous souhaite à tous une belle année 2020-2021.

Charles M Brunelle
Papa de Magalie (5^e année) et Luca (3^e année)
Président du conseil d'établissement